

Etudiant.es de première série du
Baccalauréat universitaire en droit

INSCRIPTION EN LIGNE AUX COURS ANNEE ACADEMIQUE 2022-2023

Chère Etudiante, cher Etudiant,

Le formulaire d'inscription aux examens, disponible ultérieurement, devra être complété en tenant compte des directives suivantes de la Faculté :

INSCRIPTION AUX COURS

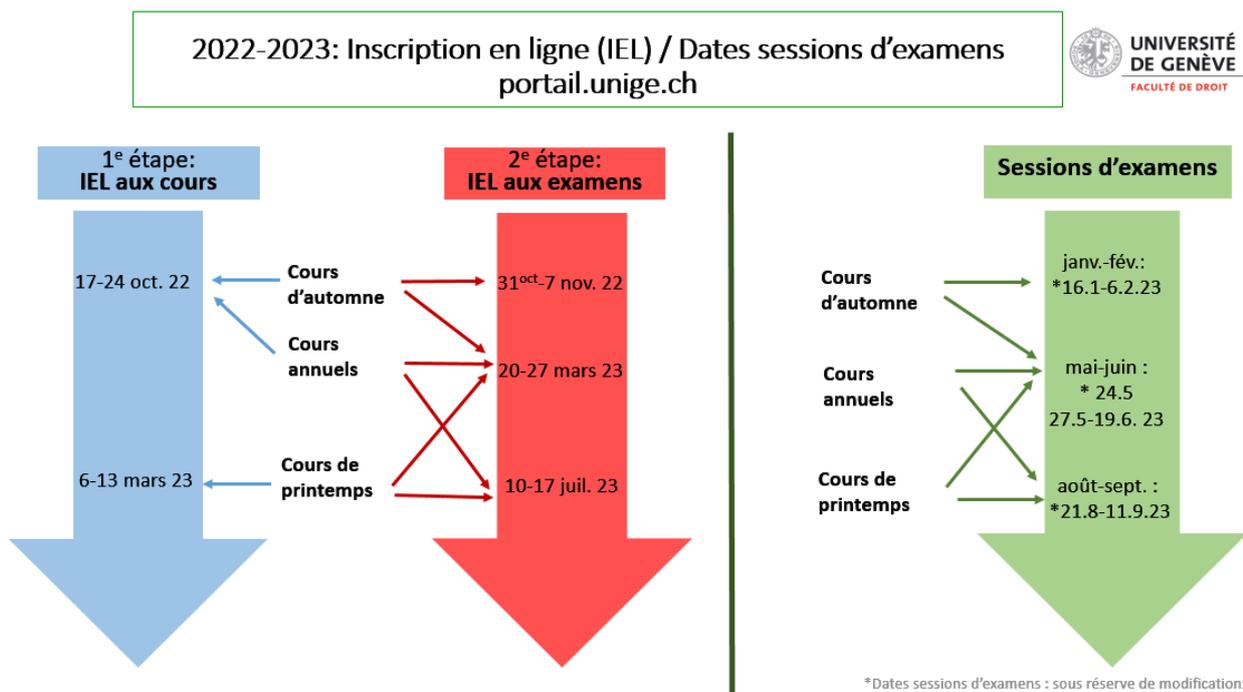
L'inscription au cours est la condition préalable et nécessaire à l'inscription à l'examen correspondant. Tous les enseignements du plan d'études de première série de Baccalauréat sont obligatoires et ne nécessitent aucun choix de votre part. L'inscription aux cours en ligne a été complétée par défaut et ne nécessite aucune action de votre part.

INSCRIPTION AUX EXAMENS

Vous devrez vous présenter à tous les examens de première série au plus tard à la session d'août-septembre 2023. Votre choix de répartition des examens entre la session de mai-juin et/ou celle d'août-septembre 2023 devra être précisé par le biais des formulaires d'inscription aux examens publiés ultérieurement sur le portail à l'adresse : <http://portail.unige.ch>.

Les formulaires d'inscription aux examens, qui requerront une action de votre part, seront disponibles sur le portail aux périodes d'inscription aux examens précisées dans le tableau ci-après:

DELAIS



Attention : Aucune inscription tardive ne sera admise, sauf motifs exceptionnels et attestés.
Ne pas confondre l'inscription en ligne *IEL* du portail et MOODLE !

CONTROLES CONTINUS (janvier 2023)

Il s'agit d'épreuves facultatives, qui ne nécessitent aucune inscription en ligne (*IEL*). Les dates précises et le lieu seront communiqués par voie d'affichage devant le Secrétariat des étudiants et/ou sur l'« espace étudiants » du site internet de la Faculté : <http://www.unige.ch/droit/etudiants/examens/controles.html>.

Le Secrétariat des étudiants de la Faculté se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Lundi, mercredi, jeudi de 10h15 à 12h15 et mardi de 14h à 16h.

Le Vice-Doyen